

Repères

Les objectifs du millénaire pour le développement : Une étape inédite dans la définition des priorités internationales

► Arlène Alpha (Gret, RéDév) et Anne-Sophie Brouillet (Réseau Impact). Fondé sur une synergie disciplinaire et professionnelle dans les milieux de la recherche, de l'expertise et de l'administration, le réseau Impact (www.reseau-impact.org) a pour ambition de faire progresser l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques de réduction de pauvreté et des inégalités : En nourrissant un débat contradictoire, en interrogeant le lien entre résultats et stratégies, en apportant un appui concret aux opérations. Secrétariat permanent : Marc Lévy et Anne-Sophie Brouillet, levy@gret.org, brouillet@gret.org, 33(0)140 05 61 31, 33(0)140 05 50 03

DEPUIS CINQ ANS DÉJÀ, la référence aux objectifs du millénaire pour le développement est présente dans quasiment toutes les rencontres internationales et dans les travaux sur le développement. Trop modestes pour certains, irréalistes pour d'autres, l'enjeu est de savoir s'il s'agit d'un simple rhabillage et exercice rhétorique ou d'une opportunité réelle d'inflexion des approches.

Qu'est-ce que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ?¹

Lors du sommet du millénaire en septembre 2000, 189 chefs d'États membres des Nations unies s'engageaient à faire du droit au développement une réalité pour tous d'ici 2015. S'inspirant de cette « déclaration du millénaire », 8 objectifs mesurables, qualifiés d'« objectifs du millénaire », ont été définis. Pour les atteindre, la nécessité d'un partenariat impliquant pays développés et pays en développement a été réaffirmée lors de la conférence sur le financement du développement à Monterrey (Mexique, mars 2002).

Chaque objectif est décliné en « cibles » (18 en tout) assorties d'indicateurs quantitatifs (48 au total) permettant de mesurer les progrès (cf. tableau ci-contre).

Notons que les OMD reconnaissent explicitement les multiples dimensions de la pauvreté. En mettant en avant l'amélioration du niveau et des conditions de vie, comme le renforcement des opportunités et des capacités, les OMD entendent sortir de l'opposition entre développement économique et développement humain.

1. Ou *Millennium Development Goals MDGs*.

Tableau : les OMD...

Objectifs	Exemples de cibles
1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim
2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et en tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard
4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
5 : Améliorer la santé maternelle	Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle
6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle
7 : Assurer un environnement durable	Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base
8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

Un engagement international plus fort que les précédents ?

Le consensus entre quasiment tous les dirigeants du monde autour d'objectifs précis et d'un échéancier engageant leur responsabilité constitue en soi un événement à souligner. Il s'agit d'un accord international sans précédent : c'est la première fois que, face à la lenteur et à la disparité des résultats, les États affirment leur volonté de faire progresser rapidement et durablement le développement en améliorant l'efficacité des politiques.

Le premier intérêt des OMD est de plaider pour une meilleure coordination

de l'aide autour de priorités clairement identifiées. Les OMD représentent désormais un cadre de référence et de convergence des politiques et instruments de développement. Ils doivent constituer la base pour la rédaction des « documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) », eux-mêmes structurant les outils de la coopération (dont les mesures de remises de dette). L'aide publique au développement en ressort particulièrement légitimée.

Ce processus sur l'initiative du système onusien lui redonne un rôle accru dans la gouvernance mondiale. Les Nations

unies ont mis en place un dispositif institutionnel pour suivre la réalisation des OMD : Un « Groupe des Nations unies pour le développement (Gnud) » a été créé ; une campagne de mobilisation mondiale autour des OMD coordonnée par le Pnud a été lancée ; un projet objectifs du millénaire, conduit par l'économiste Jeffrey Sachs et qui réunit un vaste réseau de praticiens et de spécialistes du développement autour de dix équipes de travail, a été initié ; des rapports pays sont publiés pour apprécier les progrès de chaque État membre...

Enfin, le programme d'action défini par les OMD met en avant le rôle que chaque acteur doit jouer. Il souligne tout aussi bien la responsabilité des États en développement (réhabilités dans leur rôle central), que celle des pays développés (qui doivent augmenter et améliorer leur aide publique au développement ainsi que les remises de dette), ou celles du secteur privé et des organisations de la société civile. Ces dernières sont appelées à veiller à ce que les gouvernements et institutions internationales respectent leurs engagements. Cette vision globale, oeuvrant pour une appropriation effective des OMD par les divers acteurs de chaque pays, milite ainsi pour l'élaboration de politiques publiques concertées.

Où en sommes-nous de leur réalisation ? Si les OMD offrent un cadre général, la traduction concrète de leur prise en compte relève de chaque pays. À ce jour, les progrès sont assez contrastés et la plupart sont loin d'atteindre certains des objectifs. Malgré quelques succès encourageants, la communauté internationale semble de moins en moins optimiste quant à leur accomplissement dans les délais impartis.

À titre d'illustration, si la situation au niveau mondial concernant l'objectif de réduction de la faim s'améliore sur la période 1990/92 et 2000/02, elle reste préoccupante ces dernières années avec une augmentation du nombre de personnes sous-alimentées, en particulier en Afrique subsaharienne. Le projet objectifs du millénaire propose de placer le développement rural au cœur de cet objectif : la priorité doit être d'accroître la productivité des cultures vivrières² et d'améliorer le revenu des agriculteurs.

La prochaine grande étape est fixée

2. On parle de réaliser une « Révolution verte africaine ».

au 10 septembre 2005 à New-York, date du 60^e anniversaire des Nations unies. Pour préparer cette Assemblée générale, le rapport coordonné par J. Sachs et publié en début d'année était très attendu. Il avait non seulement pour objet de décrire les résultats obtenus à ce jour, mais aussi d'en diagnostiquer les causes et de présenter des recommandations. Ce document, ainsi que le récent rapport de Kofi Annan, serviront de base aux discussions dont l'enjeu sera de faire la première évaluation intermédiaire — revue à tiers parcours — de l'atteinte des OMD.

Quelques enjeux à relever... Les OMD constituent une brèche que les acteurs du développement tels qu'ONG, OP, syndicats, collectivités territoriales, etc. peuvent exploiter. En définissant plus visiblement leurs préférences stratégiques et en montrant leur propre contribution en relation avec l'atteinte des OMD, ils peuvent entrer dans un dialogue amélioré avec l'État et d'autres bailleurs.

Mais, il ne faudrait pas simplement se satisfaire de cette démarche. Alors que les OMD sont présentés comme interdépendants, les différentes articulations entre les objectifs méritent d'être examinées plus finement. De plus, les OMD ne prennent pas en compte à eux seuls toutes les attentes adressées à la communauté internationale. Et ils ne vont pas assez loin dans la prise en compte des relations entre objectif de lutte contre la pauvreté, soutien à la croissance et réduction des inégalités³.

Les débats actuels portant sur la redéfinition par pays des OMD⁴ ou sur leur

3. À ce sujet, notons que le prochain Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale (2006) portera sur le thème « Équité et développement ». On y trouve une attention accrue portée au traitement des inégalités, qui appelle l'élaboration de règles plus équitables par les institutions. Sont pointées tout particulièrement les institutions internationales, soulignant ainsi la responsabilité collective dans la lutte contre les inégalités (ex. : règles d'ouverture commerciale, asymétries en matière de transferts financiers, etc.).

4. Pour éviter que le principe même de l'aide soit remis en cause en cas de non-réalisation des OMD dans certains pays, quelques-uns appellent à des réajustements.

Pour en savoir plus...

Page officielle sur les OMD sur le site des Nations unies : www.un.org/french/millenniumgoals/index.html

Page sur les OMD sur le site du Pnud et Rapport mondial sur le développement humain 2003 "Millennium Development Goals: A Compact Among Nations to End Human Poverty" : www.undp.org/french/mdg/mdghome-f.htm ; hdr.undp.org/reports/global/2003/

Site du Millenium Project Group : www.unmilleniumproject.org

Investir dans le développement, plan pratique pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement. J. Sachs, Millenium Project. (www.unmilleniumproject.org/reports/french.htm)

Dans une liberté plus grande : développement, sécurité, respect des Droits de l'homme pour tous. Rapport du Secrétaire général de l'Onu. (www.un.org/french/largetfreedom/)

Site de la Banque mondiale sur lequel figurent les Global Monitoring Reports 2004 et 2005 : www.worldbank.org

Site de la coalition des ONG françaises dans le cadre de la campagne « Action mondiale contre la pauvreté » : www.2005plusd'excuses.org (NB : journée de mobilisation internationale le 1^{er} juillet, en amont du Sommet du G8 des 6-8 juillet à Gleneagles [Écosse]).

Dossier « Objectifs du millénaire 2005 : plus d'excuse(s) », Revue *Altermondes* n°1, CRID, mars 2005.

La lutte contre la pauvreté : acteurs, modalités, enjeux. Étude dans le cadre de la Commission « Lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion », HCCI, décembre 2004.

Dossier sur la pauvreté (consacré en grande partie aux objectifs du millénaire), *Alternatives économiques*, n°237, juin 2005. ■

financement⁵ par exemple, doivent inciter à interpellier davantage encore nos représentants pour qu'ils s'impliquent dans les instances gérant les instruments internationaux, participent aux discussions de négociation et rendent des comptes sur la justification des options retenues. ■

5. Ex. : Projets de facilité de financement international ou de taxe mondiale, allègements de dette plus ambitieux.